



# GESTION RESPONSABLE<sup>MD</sup>

## Rapport de Vérification

*St-Jean Photochimie Inc.*

21 - 22 janvier 2014



Association canadienne  
de l'industrie de la chimie



Gestion responsable<sup>MD</sup>  
Notre engagement envers le développement durable.

## **Avertissement**

Ce rapport a été réalisé par une équipe de vérificateurs réunie par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) dans le but de guider l'entreprise dans le respect de leurs engagements en vertu de la Gestion responsable<sup>MD</sup>. Le contenu de ce rapport est le reflet du jugement exercé par l'équipe de vérificateurs à la lumière de l'information dont elle disposait au moment de la préparation du document. Il incombe à la compagnie-membre de l'ACIC faisant l'objet de ce rapport, d'interpréter les résultats et les recommandations qui y figurent et d'en tenir compte à sa convenance. Tout usage qu'un tiers pourrait faire de tout ou partie de ce document et toute foi accordée au document ou aux décisions qui en découleraient sont la responsabilité de ce tiers. Bien que les compagnie-membres de l'ACIC soient tenues de partager les résultats de ce document d'orientation avec toute partie intéressée, l'Association, les entreprises membres, leurs employés, les consultants et tout autre intervenant qui ont participé à la préparation de ce document n'acceptent aucune responsabilité ou égard à un quelconque tort ou dommage que pourrait subir une tierce partie par suite de décisions ou de mesures prises sur la foi de ce rapport.

**Gestion responsable<sup>MD</sup> est une marque de commerce déposée de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie**

## SOMMAIRE

Ce rapport renferme les observations et conclusions de l'équipe de vérification de l'ACIC pour la vérification de la Gestion responsable (Gr) de St-Jean Photochimie Inc. (SJPC) Une rencontre préparatoire de l'équipe de vérification avec la compagnie a eu lieu le 5 décembre 2013. La vérification comme telle a eu lieu les 21 et 22 janvier 2014 au site de R&D et de production de la compagnie localisé dans la ville de St-Jean sur Richelieu, province de Québec. Lors de la vérification, plusieurs gestionnaires et techniciens de production furent rencontrés et le chef des pompiers de la municipalité de St-Jean-sur-Richelieu a été contacté.

Prenant en considération tous les aspects des engagements sur la Gestion Responsable durant cette vérification, l'équipe a examiné plus en détails les systèmes de gestion, les activités, procédures et pratiques de la compagnie en ce qui a trait aux éléments de la Gr.

Durant la présente vérification, l'équipe a examiné entre autre;

- Le système de gestion de SJPC qui englobe les systèmes de gestion ISO-9001 et les codes de pratique de la Gestion responsable;
- Le lien entre la grille de référence des codes de pratique de la Gestion responsable et les procédures/pratiques du site de la compagnie;
- Le processus d'homologation d'une nouvelle molécule à l'usine en passant de son introduction initiale au département R&D jusqu'à sa production industrielle en usine;
- Le système de gestion des fournisseurs de biens et services et des transporteurs;
- L'approche de la compagnie en ce qui concerne les activités de développement durable;
- Le processus pour l'identification des infrastructures essentielles pour assurer la continuité des opérations en cas d'événements majeurs;
- Les systèmes de gestion pour maximiser la conservation des ressources;
- Les politiques et pratiques de responsabilité sociale tant au niveau local et corporatif;
- La promotion de la Gestion Responsable avec les organismes externes incluant les fournisseurs, les clients et les compagnies avec qui SJPC entretient des relations d'affaires.

L'équipe de vérification en est arrivé à la conclusion que suite à l'examen de l'ensemble des systèmes de gestion de SJPC et les observations formulées dans ce rapport que l'Éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable guident les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion est en place pour assurer une amélioration continue. La vérification prend fin avec l'émission de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Signé : *André Denis*  
Chef de l'équipe de vérification

Date : février 2014

Pour plus de renseignements sur ce rapport ou rapport de vérification de la Gestion responsable précédent, veuillez communiquer avec l'usine de votre communauté ou le Coordonnateur de la Gestion responsable de la compagnie :

Mme Martine Charette  
Coordonnatrice Santé, Sécurité et Environnement  
St-Jean Photochimie Inc.  
Téléphone # : 450-348-0901 poste 249  
[Martine.Charette@sjpc.com](mailto:Martine.Charette@sjpc.com)

## SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

### Lacunes exigeants une action prioritaire

Aucune lacune exigeant une action prioritaire à noter

### Travail en cours

Aucun travail en cours à noter

### Opportunités d'amélioration (\*\*)

1. \*\* Modifier le protocole d'audit interne pour inclure la vérification de la conformité des éléments de la Gr.
2. \*\* Il est recommandé de faire un suivi sur le cheminement de tous les déchets dangereux jusqu'à leur destruction (OP 64, 65, 69, 70 et 75).
3. \*\* Il est recommandé de procéder à une vérification pour s'assurer que les entrepreneurs de déchets dangereux disposent des déchets en conformité avec les éléments de la Gr (OP 64, 65, 69, 70 et 75).
4. \*\* Il est recommandé de procéder à la vérification de la performance routière des transporteurs pour se conformer aux éléments de la Gr concernant le transport ce qui inclut aussi la performance des chauffeurs des transporteurs (OP 13).
5. \*\* Mettre en place une procédure formelle pour effectuer la sélection et la gestion des entrepreneurs en établissant des critères de sélection et de gestion (OP 2, 18, 19 et 25).
6. \*\* Faire en sorte que les techniciens de production puissent faire le lien entre la Gr et leurs tâches journalières (Opération section 7).
7. \*\* Documenter l'adhésion aux principes des la Gr ou inclure des éléments de la Gr dans les contrats avec les clients (GE 115).
8. \*\* Accentuer la promotion de la Gr lors des rencontres des cadres de SJPC avec les organismes externes, les clients et les fournisseurs (RE 139, 140 et 150).
9. \*\* L'équipe de vérification recommande d'effectuer des vérifications sur le site du fournisseur (audit) selon les lacunes observées dans les fiches d'autoévaluation (GE 95, 96 et 97).
10. \*\* Mise à jour des pires scénarios de l'usine en utilisant les dernières techniques de simulation des risques et mise à jour de la fiche d'information distribuée aux citoyens (RE 129 et 130).
11. \*\* Il est recommandé de formaliser un processus pour s'assurer que la compagnie soit mise au courant et se conforme aux nouvelles réglementations.
12. \*\* Il est recommandé de faire des statistiques pour identifier s'il y a des tendances au niveau des incidents (OP 22 à OP 28).
13. \*\* Il est recommandé que les éléments de la paie variable (bonus) incluent des éléments de la Gr.
14. \*\* Il est recommandé de rédiger un code d'éthique en complétant et formalisant le code de conduite de PCAS.

### Pratiques à succès (caractère gras dans le texte)

1. L'équipe de vérification considère l'approche structurée de la compagnie pour évaluer et diminuer les intrants, maximiser le recyclage et la réduction des déchets comme une pratique à succès.
2. Le leadership de SJPC et la collaboration du service des incendies ont permis d'intéresser d'autres industries de la région à faire partie du CMMI et à faire la promotion de la Gr. Cette façon d'agir est considérée comme une pratique à succès.
3. La compagnie offre à la demande du service des incendies de la municipalité des visites d'orientation et de formation aux pompiers de la municipalité. Cette collaboration est considérée comme une pratique à succès.

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 A propos de la vérification de la Gestion responsable

En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), le plus haut dirigeant responsable des opérations au Canada affirme annuellement, à l'ACIC et ses pairs, que les opérations de la compagnie sont conformes aux attentes des *Engagements de la Gestion responsable* et guidées par l'*Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable*.

#### **Éthique et principes de la Gestion responsable<sup>MD</sup> sur le développement durable**

Nous nous engageons à poser les bons gestes, et à être vus comme tels.

Nous nous engageons nous-mêmes, de même que nos technologies et nos pratiques commerciales, envers le développement durable – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. Les principes de la Gestion responsable sont essentiels à notre succès et nous obligent à :

- chercher à améliorer la vie des gens et l'environnement, tout en ne causant aucun dommage ;
- être responsables et attentifs au grand public, surtout dans les collectivités locales, qui sont en droit de comprendre les risques et les avantages de nos activités ;
- prendre des mesures préventives afin de protéger la santé et l'environnement ;
- innover pour concevoir des produits et des procédés plus sécuritaires, qui préservent les ressources et offrent une plus grande valeur ;
- nous engager auprès de nos partenaires afin d'assurer la saine gestion et la sécurité de nos produits, services et matières premières pendant tout leur cycle de vie ;
- comprendre les attentes en matière de responsabilité sociale et y satisfaire ;
- travailler avec tous les intervenants afin d'élaborer des politiques publiques et des normes qui améliorent le développement durable, agir afin de promouvoir les exigences législatives, et en respecter ou en dépasser l'esprit et la lettre ;
- promouvoir la sensibilisation à la Gestion responsable et encourager les autres à s'engager envers ces principes.

Un facteur de cet engagement dans la Gestion responsable (Gr) est que St-Jean Photochimie Inc. doit, à tous les trois ans, participer à une vérification externe qui vise à :

1. Fournir au Contact exécutif une perspective externe pour son évaluation de la compagnie et si celle-ci rencontre les attentes des Engagements de la Gestion responsable, en plus de l'informer sur les points qui demandent une attention particulière ;
2. Identifier les opportunités pour assister la compagnie dans l'étude de ses pratiques et performances comparées à ses pairs et ainsi supporter l'amélioration continue ;
3. Contribuer à la crédibilité de la Gestion responsable parmi le personnel de la compagnie et ses intervenants ainsi qu'aux intervenants publiques de l'industrie de façon plus globale ;
4. Identifier les pratiques à succès de la compagnie et les présenter aux pairs des membres de l'ACIC ; et
5. Supporter l'identification de points faibles et communs dans l'ensemble des membres de l'ACIC, pour le développement d'outils et guides d'information pour améliorer la performance de tous les membres.

La vérification se fait d'après un protocole unique, développé par les membres de l'association et autres, incluant les individus qui sont des critiques de l'industrie chimique. La vérification se fait habituellement avec une équipe composée de :

- Des experts industriels avec expérience en Gestion responsable ;
- Un représentant du public (habituellement quelqu'un avec des antécédents d'intérêt public et une expérience dans la Gestion responsable acquise en servant sur le Comité consultatif national de l'ACIC) ;
- Un ou plusieurs représentants communautaires là où la compagnie a des usines et installations.

Une fois complété, le rapport de vérification devient disponible publiquement sur le site internet de l'ACIC ([www.canadianchemistry.ca](http://www.canadianchemistry.ca)). Saint-Jean Photochimie Inc. doit aussi distribuer le rapport aux personnes intéressées dans les communautés et aux intervenants, partie intégrante du processus de dialogue.

De l'information additionnelle sur la Gestion responsable et/ou le processus de vérification se retrouve sur le site internet au [www.canadianchemistry.ca](http://www.canadianchemistry.ca), ou en communiquant avec l'ACIC au [glaurin@canadianchemistry.ca](mailto:glaurin@canadianchemistry.ca) ou (613)237-6215 poste 233.

### 1.2 A propos de St-Jean Photochimie Inc.

Fondée en 1989, St-Jean Photochimie Inc. est une entreprise de chimie fine qui est active dans la recherche et le développement et produit sur mesure des produits chimiques photosensibles de composés polymériques et de colorants spécialisés. Elle est localisée dans le parc industriel de Saint-Jean sur Richelieu. Le site abrite son centre de recherche ainsi que son usine de fabrication.

Depuis 1993, la compagnie est une filiale à part entière de la compagnie Produits Chimiques Auxiliaires de Synthèse (PCAS) dont le siège social est situé à Longjumeau en France.

SJPC fabrique des produits à haute valeur ajoutée et en faibles volumes. Toute sa production est faite en cuvées et par lots. Les cycles de production sont de huit heures à quinze jours. Il n'existe pas d'autre usine similaire à l'intérieur du groupe PCAS.

Les clients de SJPC opèrent dans les secteurs de la microélectronique, des arts graphiques, de l'optoélectronique, du photovoltaïque, des résines pour synthèse peptidique ainsi que des écrans plats. Présentement sa production est entièrement exportée aux Etats-Unis ainsi qu'en Asie.

La compagnie emploie une quarantaine d'employés dont la majorité détient un diplôme universitaire ou collégial.

### 1.3 A propos de cette vérification

Cette vérification est la cinquième pour SJPC. La dernière vérification remonte à mai 2011.

L'équipe de vérification était composée des personnes suivantes.

Nom	Affiliation	Représentation
André Denis	HDS Environnement	<i>Chef d'équipe</i>
Marcel Émond	GMEÉ	<i>Vérificateur de l'industrie</i>
Francine Dussault	Conseillère en formation Commission Scolaire des Hautes Rivières	<i>Communauté de St-Jean-sur-Richelieu</i>

Une rencontre préparatoire de l'équipe de vérification avec la compagnie a eu lieu le 5 décembre 2013. La vérification comme telle a eu lieu les 21 et 22 janvier 2014 au site de R&D et de production de la compagnie localisé dans la ville de Saint-Jean sur Richelieu, province de Québec.

Lors de la première journée de la vérification, l'équipe de vérification a visité l'usine. Elle a procédé à des entrevues avec le personnel cadre de la compagnie et le chef des pompiers de la municipalité de Saint-Jean sur Richelieu a été contacté. Les membres de l'équipe de vérification ont interrogé certains techniciens de production de la compagnie lors de la deuxième journée de la vérification. L'équipe a examiné plusieurs documents pour confirmer que les procédures et les pratiques en vigueur sont conformes aux éléments des codes de pratique. Vous trouverez la liste des entrevues à l'annexe 2.

## 2. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE À PROPOS DES ENGAGEMENTS DE LA GESTION RESPONSABLE (CODES, JALONS, ATTENTES COLLECTIVES)

Pendant la vérification de Saint-Jean Photochimie, l'équipe de vérification a examiné la documentation et les pratiques pour s'assurer que la compagnie rencontre les attentes telles que documentées dans les Engagements de la Gestion responsable (152 éléments en plus de 28 jalons et attentes collectives). Prenant en considération tous les aspects des Engagements de la Gestion Responsable, l'équipe a accentué son examen sur des points identifiés par la compagnie ou l'équipe en lien avec :

- Le suivi des opportunités d'amélioration identifiées dans le rapport de 2011;
- L'examen du document de renvoi / concordance avec les trois codes et les cent cinquante deux éléments appuyant la conformité à la Gestion Responsable;
- L'examen ciblé du système de gestion global (PFVA/PDCA) sous le chapeau du système de gestion ISO 9001 pour confirmer son application et efficacité;
- La gestion des activités des fournisseurs de produits et services et de transport;
- Le système de gestion concernant l'introduction d'un nouveau produit chimique et sa fabrication à l'usine;
- Le suivi sur les accidents et incidents survenus depuis la dernière vérification;
- Les éléments des codes reliés aux infrastructures essentielles et la continuité des opérations (OP-49 à 55);
- L'approche de la compagnie pour la conservation des ressources et l'empreinte de ses opérations (OP-76 à 80);
- La communication, promotion et application de la Gestion responsable le long de la chaîne de valeurs (autres parties; fournisseurs/clients/transporteurs/distributeurs, etc.) OP-104 à 114/GE-115 à 124/code de responsabilisation;
- Le code d'éthique et la responsabilité sociale (annexe A);
- La promotion de la Gestion responsable dans le grand public (RE-152).

Tout en communiquant ses observations, l'équipe de vérification fera couramment référence aux catégories d'observations suivantes :

1. **Lacune exigeant une action prioritaire** documente des exemples où l'équipe de vérification a observé des actions spécifiques de la compagnie (ou l'absence d'action de la compagnie) qui sont inconsistants avec les codes, jalons et attentes collectives décrites dans les Engagements de la Gestion responsable. Si possible, l'équipe va communiquer, basée sur leur expérience et jugement, pourquoi cette inconsistance et comment cette observation fait preuve d'une possible brèche dans le système de gestion et/ou l'éthique et principes, sous-estimant les actions de la compagnie. L'équipe peut aussi donner des conseils comment répondre à la situation.
2. **Travail en cours** documente des exemples où l'équipe a observée des actions déjà amorcées par la compagnie pour répondre aux brèches et failles identifiées lors de vérifications, internes et externes et révisions des activités précédents et où la compagnie a instauré des opportunités d'amélioration importantes.
3. **Pratiques à succès** documente des exemples que l'équipe croit que la compagnie enclenche des actions qui supportent fortement l'excellence en performance et celles-ci doivent être communiquées aux autres membres.
4. **Opportunité d'amélioration** identifie des exemples où l'équipe a observée des actions et processus décisionnel de la compagnie fortement en accord avec les attentes décrites dans les Engagements de la Gestion responsable mais l'équipe croit que la compagnie peut s'améliorer en considérant des alternatives ou évaluations additionnelles dans sa planification et processus décisionnel.

Les opportunités d'amélioration sont identifiées par le sigle \*\* dans le rapport et les pratiques à succès sont inscrites en **gras**.

Les observations de l'équipe de vérification sur façon dont la compagnie a répondu aux Engagements sur la Gestion responsable sont les suivants :

## 2.1 Observations de l'équipe au Code des opérations

### 2.1.1 Conception et construction des usines et équipement

Depuis le début de l'usine en 1989, les opérations de Saint-Jean Photochimie ont changé énormément partant d'un système de production simple pour devenir un procédé intégré pouvant gérer de façon sécuritaire l'introduction de nouveaux produits chimiques et leur fabrication en lots individuels d'une façon industrielle. La compagnie a développé elle-même ses procédés avec l'aide de la maison mère soit PCAS. Les produits qu'elle n'est pas en mesure de fabriquer de façon sécuritaire sont transférés à des usines françaises de la maison mère qui sont mieux outillées pour faire le travail sécuritairement.

### 2.1.2 Activités des opérations

La Gestion responsable chez Saint-Jean Photochimie est intégrée au système de gestion de la qualité ISO 9001. Les outils utilisés pour vérifier la conformité d'ISO 9001 s'appliquent aussi à la Gr. La direction de la compagnie s'engage via son manuel Qualité à appliquer les principes directeurs de la Gr et y définit les responsabilités. D'autres éléments référentiels de son système de gestion viennent compléter dans un niveau de détails plus précis les exigences aux trois codes de la Gr.

- Programme de prévention;
- Plan d'urgence;
- Procédure de recherche et de développement;
- Procédure d'écoute clients;
- Procédures d'entretien et d'installation/modification d'équipements;
- Modes opératoires de fabrication (MOF).

Il existe une procédure d'enquête d'incidents/accidents. Des sommaires des accidents/incidents sont distribués à tous les employés afin de les informer et de les conscientiser sur les risques. Chaque enquête est suivie d'actions correctives ou préventives, un plan d'action est formulé et un suivi est effectué via le plan d'action du comité santé sécurité de l'usine.

Les systèmes de gestion de la compagnie sont audités par des clients ainsi que par la compagnie mère (PCAS). Ainsi depuis la dernière vérification, SJPC a été audité par son plus gros client ainsi que par PCAS. SJPC procède annuellement à un audit interne portant sur les éléments de la Gr qui sont décrits dans le Manuel Qualité. Par contre, celui-ci n'inclut pas la vérification de la conformité des trois codes et des cent cinquante deux éléments de la Gr.

\*\* Modifier le protocole d'audit interne pour inclure la vérification de la conformité des éléments de la Gr.

SJPC a eu deux débuts d'incendie en 2012 impliquant des substances chimiques inflammables. La compagnie a enquêté ces deux incidents et a pris les moyens pour éliminer à la source les fuites et la génération d'électricité statique. Ces changements ont aussi été apportés aux autres équipements similaires utilisés à l'usine.

Au cours des deux jours de vérification, les membres de l'équipe ont noté qu'il y avait une approche de collégialité entre les gens de l'opération, le personnel technique, les gestionnaires et le personnel de la direction.

Lors de la vérification, il a été noté qu'il y avait un manque de suivi formel sur la destruction de certains déchets dangereux et que les entrepreneurs de déchets dangereux n'étaient pas vérifiés par un audit formel.

\*\* Il est recommandé de faire un suivi sur le cheminement de tous les déchets dangereux jusqu'à leur destruction (OP 64, 65, 69, 70 et 75).

\*\* Il est recommandé de procéder à une vérification pour s'assurer que les entrepreneurs de déchets dangereux disposent des déchets en conformité avec les éléments de la Gr (OP 64, 65, 69, 70 et 75). Lors de la vérification il a été observé que la performance routière des transporteurs sous contrat avec SJPC n'était pas vérifiée d'une façon rigoureuse.

\*\* Il est recommandé de procéder à la vérification de la performance routière des transporteurs pour se conformer aux éléments de la Gr concernant le transport ce qui inclut aussi la performance des chauffeurs des transporteurs (OP 13).

L'entreprise n'a pas mis en place une procédure formelle pour effectuer la sélection et la gestion des entrepreneurs. Ceux-ci ne signent pas de document attestant qu'ils ont compris les règles et qu'ils vont les respecter.

\*\* Mettre en place une procédure formelle pour effectuer la sélection et la gestion des entrepreneurs en établissant des critères de sélection et de gestion (OP 2, 18, 19 et 25).

Lors de la vérification, il a été noté que certains employés de plancher travaillaient d'une façon responsable mais ne faisaient pas le lien entre leurs activités SSE, leurs tâches et les codes et les éléments de la Gr.

\*\* Faire en sorte que les techniciens de production puissent faire le lien entre la Gr et leurs tâches journalières (Opération section 7).

Plusieurs autres éléments concernant le Code des Opérations seront discutés ultérieurement dans le présent rapport.

### **2.1.3 Sûreté et Sécurité**

Le programme de prévention de SJPC est la pierre angulaire du système de gestion santé/sécurité.

Les opérations de production sont encadrées par les modes opératoires de fabrication (MOF) qui détaillent les le processus à suivre et les équipements requis pour fabriquer chaque produit chimique de façon sécuritaire.

Des procédures détaillées couvrent les travaux d'entretien pour assurer une gestion sécuritaire des interventions telles que : permis de travail, de travail à chaud, en espaces clos, de cadenassage, etc.

L'entreprise possède un système de gestion du changement et de la sécurité de ses procédés. L'introduction ou la modification d'un nouvel équipement, de même que la sécurité des procédés sont encadrés par des procédures.

L'usine est protégée par un système d'intrusion reliée à une centrale de surveillance. La circulation des visiteurs est contrôlée. L'accès de l'usine via le poste de réception et la porte d'entrée des employés se fait par carte d'accès. La désactivation de la carte d'employé est intégrée dans le protocole de départ d'employé.

L'inventaire des produits chimiques est suivi continuellement. La traçabilité de l'utilisation des produits chimiques est intégrée dans son système documentaire. À l'expédition, des scellés sont apposés sur les contenants de produits et les principaux transports de produits finis sont effectués par la même société depuis de nombreuses années sans qu'aucun incident ne soit rapporté sur la sécurité.

Le service des incendies de la ville de St-Jean sur Richelieu effectue des visites régulières des installations de la compagnie. Ces visites permettent aux membres du service de pouvoir se familiariser avec les installations de la compagnie.

#### **2.1.4 Protection de l'environnement**

La compagnie a entrepris en 2010 l'évaluation des émissions de composés organiques volatils (COV) qu'elle émet dans ses procédés. Pour atteindre ces objectifs, les différents produits chimiques ont été listés et détaillés pour évaluer à quelles étapes du procédé les COV étaient émis. Des prises de mesures et des bilans de masse ont été effectués. Les procédés qui émettaient le plus de COV ont été identifiés, des mesures correctives ont été instaurées et des budgets ont été alloués pour corriger les lacunes identifiées. Ces analyses ont mené à un projet d'investissement qui a débuté en 2013 et qui va continuer en 2014. Il permettra la réduction de 90% des émissions de COV.

Les gaz à effet de serre générés directement par l'entreprise sont reliés à la consommation de gaz naturel pour les unités de chauffage. L'entretien régulier de ces unités qui ont été acquises récemment permet d'assurer le contrôle des émissions de gaz à effet de serre. L'autre source potentielle provient de l'utilisation du gaz fréon à l'intérieur des systèmes de refroidissement de l'usine. Là encore, un entretien régulier et un suivi sur les besoins de remplissage permet de contrôler les émissions fugitives.

Les eaux mères provenant du procédé sont envoyées dans un réservoir à déchets et éliminées par une firme externe. Les eaux de lavage sont traitées avant d'être rejetées aux égouts. Suite à l'adoption de nouvelles normes de rejet imposées aux municipalités par le gouvernement provincial, les normes de rejet à l'égout sanitaire seront resserrées pour les industries. SJPC a procédé en 2013 à la caractérisation de ses eaux usées pour en vérifier les paramètres sur lesquels des actions devront être posées. La demande chimique en oxygène (DCO) est le seul paramètre pour lequel un traitement additionnel serait requis. La municipalité a été rencontrée pour expliquer la situation de l'entreprise et d'autres rencontres sont prévues au cours de l'année pour faire le suivi de ce dossier.

#### **2.1.5 Conservation des ressources**

En plus des actions pour se conformer aux normes environnementales et sur la santé et sécurité, SJPC prône l'innovation pour répondre aux attentes en ce qui a trait au développement durable et à la conservation des ressources.

Suite à la fermeture de l'incinérateur de déchets du Québec, plusieurs alternatives de traitement ont été étudiées. Ceci a amené la compagnie à implanter un projet pour ségréguer les déchets liquides en vrac. Il est maintenant possible de valoriser les déchets à base de solvants. Pour les déchets à base d'eau, SJPC travaille en étroite collaboration avec plusieurs entrepreneurs pour maximiser la valorisation de ces déchets. Ainsi, en réorganisant l'horaire de production pour regrouper les produits dont les déchets ont des caractéristiques chimiques semblables, il a été plus facile de trouver des débouchés de valorisation pour ces déchets.

L'entreprise a lancé un projet en collaboration avec un organisme extérieur sur l'étude de technologies pour la destruction des déchets liquides à base d'eau. Un second projet sera lancé en 2014 avec des entreprises publiques et privées pour participer au développement d'une nouvelle technologie permettant la réduction de la DCO. Cette technologie s'appliquera en premier lieu aux eaux d'égout sanitaire mais éventuellement pourrait être appliquée sur les autres déchets à base d'eau de l'usine dans le but d'en diminuer la DCO et ainsi trouver d'autres avenues de valorisation.

Côté amélioration du procédé, diminution des risques et conservation des ressources, le travail doit se faire en amont, lors du développement du procédé car ensuite, lorsque le produit est fabriqué en usine, le procédé est figé et ne peut plus être changé sans approbation du client. Les chercheurs du R&D ont donc toujours à l'esprit

les pistes de travail suivantes: la diminution des quantités de solvants utilisés; le remplacement des réactifs trop dangereux via d'autres réactifs; par l'étude des conditions de réaction pour maximiser les rendements; le remplacement des solvants toxiques par des solvants moins toxiques ; etc.

Un projet de réduction des solvants (principalement des solvants de lavage) sera mis en route en 2014. Les lots sont faits en campagne pour diminuer les consommations de solvants et le suivi analytique des lavages sera implanté pour vérifier si des diminutions supplémentaires seront possibles.

Le chauffage de l'usine est modulé pour diminuer la consommation de gaz naturel les fins de semaine lorsqu'il n'y a pas de production.

**L'équipe de vérification considère l'approche structurée de la compagnie pour évaluer et diminuer les intrants, maximiser le recyclage et la réduction des déchets comme une pratique à succès.**

### 2.1.6 Promotion de la Gestion responsable par son nom

Le logo de la Gr est présent à l'intérieur de l'usine et sur certains documents de la compagnie. La compagnie fait aussi de la promotion dans ses rencontres avec la municipalité et au CMMI. Les contrats de la compagnie avec ses clients ne mentionnent pas l'adhésion aux principes de la Gr.

\*\* Documenter l'adhésion aux principes de la Gr ou inclure des éléments de la Gr dans les contrats avec les clients (GE 115).

\*\* Accentuer la promotion de la Gr lors des rencontres des cadres de SJPC avec les organismes extérieurs à l'usine, les clients et les fournisseurs (RE 139, 140 et 150).

## 2.2 Observations de l'équipe au Code de gestion

### 2.2.1 Attentes des compagnies

Tout nouveau projet impliquant un produit chimique fait part d'un examen qui inclue une prise de décision sur la capacité de la compagnie à manipuler le produit chimique et à effectuer sa synthèse tout en respectant l'éthique de la Gr. Tout ce processus est documenté (Manuel qualité et procédure de Recherche et Développement).

Avant de transférer un produit du département R&D à l'usine, un document de transfert de projet est requis. Il rassemble les informations sur le procédé, en incluant les informations sur la santé et la sécurité et les scénarios de risques. Une étude de risques est aussi entreprise avant l'introduction du produit au laboratoire pilote et son transfert en usine. Cet item sera aussi discuté à l'item 3.1.

La fin de vie des produits fabriqués par SJPC survient lorsque ceux-ci sont intégrés aux produits des clients de la compagnie et ils terminent leur cycle de vie à cette étape.

La compagnie utilise certains produits chimiques qui peuvent être utilisés pour fabriquer des produits à des fins illégitimes. Suite à une inspection effectuée par Santé Canada en 2009, SJPC a émis une procédure pour la gestion sécuritaire de ces produits et rencontrer les exigences du Règlement canadien sur les précurseurs (procédure Mesures de sécurité et contrôle interne pour les précurseurs).

### 2.2.2 Attentes à l'égard des autres parties

La compagnie a établi un système d'autoévaluation de ses fournisseurs de produits chimiques. Des autoévaluations avaient ainsi été envoyées au tout début de 2014 à vingt trois de ses fournisseurs. Au moment de la vérification, la compagnie avait reçu dix-sept réponses. Chaque formulaire d'autoévaluation fait l'objet d'un suivi par le gestionnaire aux approvisionnements. La compagnie a établi un système pour évaluer la

Rapport de vérification de la Gestion responsable – St-Jean Photochimie Inc.

réponse à ces questionnaires. Elle effectue aussi des audits de certains de ses fournisseurs de produits chimiques mais cette pratique n'est pas formalisée selon des critères de gestion. Ainsi en 2012, un seul fournisseur a été audité. Il n'y a pas eu de fournisseur audité en 2013 et un fournisseur est sensé être audité en 2014.

\*\* L'équipe de vérification recommande d'effectuer des vérifications sur le site du fournisseur (audit) selon les lacunes observées dans les fiches d'autoévaluation (GE 95, 96 et 97).

## 2.3 Observations de l'équipe au Code de responsabilisation

### 2.3.1 Communautés près des usines en opération

La compagnie a entrepris des démarches pour communiquer avec la communauté en 1999. Elle a mis en place un comité de consultation communautaire avec une autre entreprise membre de l'ACIC. Depuis, cette seconde compagnie a cessé ses activités et SJPC est demeurée seule à soutenir ce comité qui a, par la suite muté, en CMMI sans toutefois en avoir tous les attributs.

La compagnie participe aux réunions du CMMI. SJPC est l'entreprise industrielle la plus active dans ce comité. Il y a eu une réunion du CMMI en 2011, deux en 2012 et une en 2013. Depuis 2012, deux nouveaux membres industriels se sont joints au CMMI. Lors de la vérification, les membres de l'équipe ont communiqué avec le chef du service des pompiers de la municipalité de Saint-Jean. Celui-ci a confirmé les relations cordiales qui existaient entre l'entreprise et le service des pompiers et l'implication de l'entreprise à l'intérieur du CMMI.

**Le leadership de SJPC et la collaboration du service des incendies ont permis d'intéresser d'autres industries de la région à faire partie du CMMI et à faire la promotion de la Gr. Cette façon d'agir est considérée comme une des meilleures pratiques de l'industrie.**

**La compagnie offre à la demande du service des incendies de la municipalité des visites d'orientation aux pompiers de la municipalité. Cette collaboration est considérée comme une des meilleures pratiques de l'industrie.**

Suite à l'installation de gicleurs à la mousse en 2006, une modélisation des risques chimiques à la population a été refaite et a confirmé que SJPC avait réduit son rayon d'impact autour de son usine et le risque à la population environnante. Depuis, l'entreprise a effectué des modifications à ses sites d'entreposage intérieurs et extérieurs.

\*\* : Mise à jour des pires scénarios de l'usine en utilisant les dernières techniques de simulation des risques et mise à jour de la fiche d'information distribuée aux citoyens (RE 129 et 130).

### 2.3.2 Autres intervenants

La responsabilité sociale représente pour SJPC l'ensemble des relations qu'elle entretient avec toutes les parties prenantes : ses clients, ses employés, la communauté, ses actionnaires, les gouvernements et les fournisseurs.

La compagnie a choisi de concentrer la majorité de ses actions en regard de sa responsabilité sociale sur deux axes : ses employés et la communauté locale et d'affaires.

SJPC maintient une communication avec la communauté par sa participation entre autre avec le CMMI. Elle participe aussi à diverses réunions (Mutuelle de prévention, ACIC) lui permettant de se tenir informée des enjeux et des préoccupations du grand public. SJPC est membre de plusieurs organismes dont le Comité sectoriel de la main d'œuvre de la chimie, pétrochimie et du raffinage, la Chambre de Commerce locale, le CLD Rapport de vérification de la Gestion responsable – St-Jean Photochimie Inc.

(Centre local de développement), la Mutuelle de Chimie, Nano-Québec, le groupe Manufacturiers et Exportateurs du Québec et le CRIBIQ.

SJPC considère depuis ses débuts que ses ressources humaines sont de premières importances. Elle a instauré une politique d'équité salariale et des horaires de travail flexibles permettant la conciliation travail famille. Elle soutient la formation continue de ses employés en s'impliquant financièrement dans les frais reliés aux études et le maintien de la bonne santé de ses employés en défrayant des coûts pour des activités sportives. Elle organise des activités hors usine afin de permettre aux employés de pouvoir se rencontrer dans un cadre autre que celui du travail. Elle encourage la création d'un club social à l'intérieur de la compagnie.

SJPC communique aussi avec ses employés par des réunions officielles, le bulletin d'entreprise, des affichages aux différents babillard, des activités d'entretien individuel, l'intranet SJPC, les courriels d'information, les activités d'accueil et d'intégration, les déjeuners causeries.

### 3. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE LA COMPAGNIE

Une exigence de la Gestion responsable est que les compagnies soient munies d'un système de gestion auto-correcteur ou de systèmes capables d'identifier et répondre aux lacunes et ainsi favoriser l'amélioration continue tout au long des activités commerciales de la compagnie, ses usines, ses fonctions et encadrer la mise-en-œuvre des Engagements de la Gestion Responsable.

L'équipe de vérification a étudié les systèmes de gestion de Saint-Jean Photochimie et comparé ses caractéristiques à un système de gestion auto-correcteur identifié dans le Guide sur le système de gestion de l'ACIC. Les observations de l'équipe reliées au système de gestion de la compagnie sont les suivantes :

Tel que déjà mentionné, SJPC a intégré les éléments de la Gr à son système de gestion de la qualité ISO 9001. Les outils utilisés pour vérifier la conformité d'ISO (audit interne et externe) s'appliquent à la GR. La direction s'engage via son Manuel qualité à appliquer les principes directeurs de la Gestion responsable et y définit les responsabilités. Un chapitre complet du Manuel Qualité définit l'engagement de SJPC en matière Gestion responsable.

Ce système de gestion est encadré par un grand nombre de procédures couvrant toutes les facettes des opérations de la compagnie que ce soit de l'introduction d'un nouveau produit chimique au département R&D de l'entreprise jusqu'à sa fabrication en usine, au choix des fournisseurs de produits chimiques et de services, à l'entretien de ses équipements, etc.

#### 3.1 Observations du cycle PLANIFIER

Durant le cycle PLANIFIER du système de gestion, la compagnie décide de ses objectifs et comment les atteindre. La compagnie doit non seulement contrôler toutes ses opérations internes, mais aussi prendre en considération les attentes des intervenants externes, la réglementation, les Engagements de la Gestion responsable et tous autres repères de performance industriels. En examinant le cycle PLANIFIER du système de gestion de SJPC, l'équipe a observée que:

La compagnie a établi un système de gestion pour contrôler les risques amenés par l'introduction de nouveaux produits chimiques ou de nouveaux équipements à son usine ainsi que par les travaux d'entretien qui y sont effectués. Des procédures encadrent le système de gestion de la compagnie. Lorsqu'elle n'a pas les équipements requis pour fabriquer un nouveau produit d'une façon sécuritaire, elle transfère la fabrication du produit à une autre usine de la compagnie mère (PCAS) qui est en mesure de fabriquer le produit de façon sécuritaire. La compagnie mère possède aussi une connaissance plus poussée que SJPC sur certains aspects de la chimie fine. Saint-Jean Photochimie se sert de cette compétence pour compléter et améliorer son savoir faire.

Saint-Jean Photochimie établit elle-même ses objectifs annuels qui incluent la Gr. Ces objectifs sont discutés à l'interne avec les cadres de la compagnie au cours des mois de janvier et de février de chaque année, puis ils sont mis en place au début du mois de mars. Les objectifs des années 2012 et 2013 couvraient différents éléments dont des modifications à apporter aux équipements pour rendre l'usine plus sécuritaire au niveau incendie, les mesures des émissions de COV, les rejets organiques de l'usine, les mesures d'urgence, etc. Les objectifs 2014 étaient en discussion lors de la vérification.

Présentement Saint-Jean Photochimie n'a pas établi un système formel pour faire le suivi des nouvelles réglementations, elle utilise plusieurs sources provenant d'organismes dont elle fait partie.

\*\* Il est recommandé de formaliser un processus pour s'assurer que la compagnie soit mise au courant et se conforme aux nouvelles réglementations.

### 3.2 Observations du cycle FAIRE

Durant le cycle FAIRE du système de gestion, la compagnie convertit les décisions du cycle PLANIFIER en action et s'assure du savoir et connaissances de tous ceux impliqués. Il est entendu que la compagnie va mettre en place une structure organisationnelle, désigner des responsabilités au personnel approprié, fournir la formation adéquate et les outils pour exécuter les plans d'actions et développer des standards, processus et programmes au besoin.

En ce qui concerne le cycle FAIRE du système de gestion de Saint-Jean Photochimie Inc. l'équipe a observé les points suivants :

Le tableau de recoupement entre les différents éléments du code de la Gr et les politiques et procédures de la compagnie ont permis à l'équipe de vérification de s'assurer que la compagnie couvrait tous les éléments de la Gr.

SJPC contrôle elle-même tous les éléments de la Gr qui se rapportent à son organisation soit du développement d'une nouvelle molécule à sa fabrication en usine en passant par ses achats de produits chimiques et les ventes des produits à son usine. Le bureau-chef en France est impliqué seulement lorsque l'usine de St-Jean n'est pas en mesure de fabriquer de façon sécuritaire un produit. Dans un tel cas, celui-ci est transféré dans une des installations de PCAS possédant les capacités pour fabriquer sécuritairement un tel produit. Le directeur général de SJPC se rapporte directement à la maison mère en France.

Saint-Jean Photochimie possède un plan pour remplacer son personnel qui est absent pour une courte période de temps. Advenant que la compagnie ne soit plus en mesure d'opérer son usine pour une raison de force majeure, la production des produits chimiques fabriqués à l'usine seraient transférées dans l'une des usines européennes de la compagnie mère.

La compagnie a établi un calendrier de formation de ses employés qui est basé sur leurs besoins de formation, les objectifs de la compagnie et ses obligations réglementaires. La formation des opérateurs est encadrée par un système de formation articulé et documenté.

### 3.3 Observations du cycle VÉRIFIER

Durant le cycle VÉRIFIER du système de gestion, les actions effectuées sous le cycle FAIRE sont évaluées pour s'assurer qu'elles sont exécutées selon le plan d'action, qu'elles répondent aux résultats désirés et favorisent l'amélioration continue. Ici, le système de gestion en général et ses composantes seront révisés en fonction des compétences des employés avec désignation de responsabilité, des vérifications internes et externes seront engagées, les incidents évalués pour identifier les causes et des mesures de performance seront engagées et révisées.

En examinant le cycle VÉRIFIER du système de gestion de SJPC, l'équipe a observé que:

La compagnie a procédé à une simulation table (sur papier) impliquant un scénario de risques avec les représentants du service de police et du service d'incendie de la municipalité de St-Jean le 18 mai 2013. Par la suite, à la rencontre du CMMI du 29 mai 2013, la planification d'une simulation d'urgence avec déploiement a été faite. La simulation terrain a eu lieu le 10 juillet.

SJPC possède un système pour enquêter les incidents et les accidents survenant à l'usine. SJPC a eu un seul accident avec perte de temps (soit en octobre 2011) et deux incidents impliquant la manipulation d'un solvant

inflammable depuis la dernière vérification. Il y a eu perte de temps de cinq jours dans le premier cas. L'accident et les deux incidents ont été enquêtés. Lors de l'audit, l'équipe de vérification a vérifié plus particulièrement l'enquête qui avait été faite en 2012 pour deux incidents impliquant un solvant inflammable. Les mesures prises pour éliminer le risque d'incendie suite à ces enquêtes ont été appliquées à tous les équipements semblables dans l'usine.

Les systèmes de gestion de la compagnie font l'objet d'audits externes de la part des clients et de la compagnie mère. SJPC procède elle-même à un audit interne. Deux audits externes ont été faites dont un premier par le client principal de SJPC en 2012 et un second par la compagnie mère en 2013. Une non-conformité a été identifiée par l'audit client laquelle a été corrigée et aucune non-conformité n'a été décelée lors de l'audit de la compagnie mère.

Les objectifs de la Gr sont établis annuellement et suivis par la coordonnatrice Santé, Sécurité, Environnement. Ils sont discutés lors des réunions de revue de direction qui surviennent en général trois fois par année.

Les enjeux de santé, sécurité et environnement, de plus tout ce qui est relié à la Gr sont discutés mensuellement en comité de direction. Chaque réunion de ce comité est suivie d'un rapport documenté.

Le directeur général rencontre tous les employés de la compagnie annuellement. Un volet sécurité et amélioration continue est intégré à cette rencontre.

Plusieurs petits incidents surviennent annuellement à l'usine. Présentement l'entreprise ne fait aucune étude formelle et documentée pour vérifier s'il existe un lien commun entre ces incidents.

\*\* Il est recommandé de faire des statistiques pour identifier s'il y a des tendances au niveau des incidents (OP 22 à OP 28).

### 3.4 Observations du cycle AGIR

Durant le cycle AGIR du système de gestion, la compagnie transforme les résultats du cycle VÉRIFIER en actions rectificatives pour l'amélioration continue. Ceci inclut revisiter le cycle PLANIFIER pour voir si des changements aux objectifs, plans d'action, politiques et processus pour atteindre les objectifs de la compagnie, sont nécessaires. La révision du cycle AGIR doit prendre en considération si la vérification et révision des lacunes sont prises en charge; la performance de la compagnie est communiquée à l'interne et à l'externe; que la performance des employés et entrepreneurs soit honorée ou corrigée, etc.

En examinant le cycle AGIR du système de gestion SJPC, l'équipe a observé que:

L'entreprise fait le suivi des plans d'action provenant des enquêtes d'accidents/incidents à l'aide de sa base de données projets. Elle utilise aussi une seconde base de données pour les non conformités qualité qui inclut les plaintes des citoyens.

Tous les employés de la compagnie font l'objet d'une évaluation annuelle de rendement. Suite à cette évaluation, les besoins de formation des employés sont établis et inclus dans le plan de formation de la compagnie.

Les employés de la compagnie ont la possibilité de recevoir un bonus qui est basé sur les performances financières de la compagnie. Cependant aucun élément de la Gr n'est associé aux critères pour l'obtention de ce bonus.

\*\* Il est recommandé que les éléments de la paie variable (bonus) incluent des éléments de la Gr.

SJPC possède un programme d'investissements pour corriger des situations à risques identifiées dans l'usine ou pour améliorer son bilan environnemental. Les principaux investissements des années passées se rapportaient à l'installation d'équipements pour rendre les installations plus sécuritaires lors de la manipulation de solvants inflammables et à la réduction des composés organiques volatils (COV).

#### 4. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR L'ÉTHIQUE ET PRINCIPES DE LA GESTION RESPONSABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque compagnie membre de l'ACIC est formellement engagée à l'éthique " poser les bons gestes, et à être vus comme tels". L'éthique et les principes sur le développement durable ont pour but de guider le processus décisionnel et les pratiques de la compagnie. Durant la vérification, l'équipe regarde comment l'éthique est adoptée et entendue à l'intérieur de la compagnie et à quel niveau les principes s'accordent avec la façon de gérer de la compagnie.

L'équipe de vérification a observé attentivement le processus décisionnel et les actions de la compagnie et a comparé la situation de SJPC à celle d'une compagnie guidée par l'éthique et les principes de la Gr sur le développement durable tel qu'énoncé dans les Engagements de la Gestion Responsable (annexe E).

Les observations de l'équipe sur la mise en pratique de l'éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable sont les suivantes:

- SJPC est impliqué dans le développement et la fabrication de produits conformes au développement durable. Ainsi les matériaux utilisés sont plus efficaces par leur fonctionnalité (il faut en utiliser très peu pour leur application) ou bien répondent directement à une problématique environnementale comme le photovoltaïque qui est une des alternatives de choix à l'épuisement annoncé des sources d'énergie fossiles;
- Participation de SJPC à un programme de recherche sur les photovoltaïques organiques supporté par SDTC (Sustainable Development Technology Canada);
- Son approche éthique fait qu'elle respecte et dépasse la lettre et l'esprit de la loi pour les activités sous son contrôle;
- La compagnie mère PCAS souscrit à la Gr et aux principes de développement durable par sa signature à l'Engagement de progrès qui est le correspondant de la Gr en France;
- Elle cherche à ne causer aucun dommage tout en améliorant la vie des gens et la protection de l'environnement. Les risques opérationnels de l'usine sont identifiés et des mesures de contrôle sont en place;
- Elle informe le grand public par l'entremise du CMMI et les premiers répondants sur les risques, dangers et comment réagir en cas d'urgence. Elle travaille en étroite collaboration avec les premiers répondants.
- Elle prend les mesures préventives nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'environnement.
- Elle met en place des plans d'amélioration et d'immobilisation visant à améliorer son procédé et ses équipements;
- La compagnie souscrit au principe de l'amélioration continue. Depuis la dernière vérification, SJPC a effectué plusieurs changements à ses opérations;
- La compagnie fait de la chimie fine ce qui l'oblige à avoir des standards d'opération et de qualité de très hauts niveaux. Cette façon d'opérer se répercute au niveau santé, sécurité et environnement. Ainsi ses exigences au niveau santé, sécurité et environnement vont aussi dans la même direction.

Saint-Jean Photochimie ne possède pas de code d'éthique formel mais elle a beaucoup de pratiques en ce sens.

\*\* Il est recommandé de rédiger un code d'éthique en complétant et formalisant le code de conduite de PCAS.

Saint-Jean Photochimie se positionne également sur le développement durable depuis plusieurs années. L'entreprise développe en collaboration avec ses partenaires privés et universitaires des matériaux semi-conducteurs pour les cellules solaires organiques.

SPJC a acquis en 2009 une licence exclusive d'une société émergente canadienne pour la production et la commercialisation d'une résine pour la synthèse peptide utilisée en production pharmaceutique. Ces produits sont fabriqués à l'usine de Saint-Jean sur Richelieu et commercialisés à travers une filiale à part entière de la compagnie.

## 5. CONCLUSION DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Suite à la vérification de l'ensemble de la compagnie et les observations formulées dans ce rapport, l'équipe de vérification en est arrivé à la conclusion que l'éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable guident les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. La vérification prend fin avec la publication de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

*André Denis*

Chef de l'équipe de vérification de l'ACIC

Février 2014

## RÉPONSE DE LA COMPAGNIE SUR LE RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Au nom de St-Jean Photochimie j'ai révisé ce rapport de vérification. Les observations et conclusions qui se retrouvent dans ce rapport ont été discutées avec l'équipe de vérification.

St-Jean Photochimie est fier d'avoir pris un engagement fort en 2000 en adhérant à l'ACIC et aux principes de la Gestion Responsable. Le programme représente l'engagement de l'entreprise envers la protection de la collectivité, la santé et la sécurité des employés, la protection de l'environnement, la saine gestion des produits, et à la responsabilité sociale. Ces principes d'éthique sont aujourd'hui une partie intégrante des valeurs de l'entreprise et de ses employés et sont essentiels pour notre réussite. C'est également un engagement envers l'amélioration constante de l'ensemble des aspects de la Gestion Responsable; nous avons amélioré nos pratiques au cours des années en élaborant des produits et procédés plus sécuritaires, plus respectueux de l'environnement, en protégeant la santé et en étant réceptifs envers les communautés locales.

L'entreprise s'est également engagée à agir dans une perspective de développement durable en favorisant les technologies et les matériaux qui s'inscrivent dans cette logique. Depuis plusieurs années, St Jean Photochimie travaille sur l'élaboration de matériaux qui permettront de réaliser des systèmes photovoltaïques flexibles qui ouvrent des perspectives économiques nouvelles aux acteurs du monde de l'énergie. L'entreprise développe des matériaux compatibles avec le développement durable notamment pour la substitution des métaux rares et a mis beaucoup d'emphase sur la valorisation de ses déchets au cours des dernières années. Nous nous engageons à poursuivre notre démarche et à respecter les codes d'éthique de la gestion responsable.

Avec son attitude positive et son écoute attentive, l'équipe de vérificateurs a su pleinement mettre en relief les points forts de l'entreprise mais aussi les opportunités d'amélioration que nous aurons à coeur de mettre en chantier avec rigueur et détermination. Nous remercions l'équipe de re-vérification mandatée par l'ACIC, soit M. André Denis, M. Marcel Émond et Mme. Francine Dussault pour leur passion, rigueur et le professionnalisme qui les ont animés tout au long de l'audit.

St-Jean Photochimie va communiquer les résultats de cette vérification avec ses pairs à la prochaine réunion et en discuter avec nos intervenants, incluant les représentants communautaires à proximité de nos installations.

Nous allons tenir compte des opportunités d'amélioration identifiées par l'équipe de vérification et assister l'ACIC à partager les pratiques à succès avec les autres membres de l'association. Notre progression à l'exécution de ces plans sera discutée lors de la préparation de notre réengagement annuel de la Gestion responsable et communiqué à l'équipe de vérification lors de notre prochaine vérification.

*Philippe Hugele*  
Directeur-général  
Saint-Jean Photochimie Inc.  
20 février 2014

## LISTES D'ENTREVUES

## A: Personnel de la compagnie

Nom	Position	Location
Philippe Hugel�	Directeur g�n�ral	Saint-Jean sur Richelieu
Martine Charette	Coordonnatrice Sant�, S�curit� et Environnement	Saint-Jean sur Richelieu
Caroline Renaud	Consultante en Ressources Humaines	Saint-Jean sur Richelieu
Martin Phaneuf	Directeur de la production	Saint-Jean sur Richelieu
Jean-Roch Tremblay	Gestionnaire approvisionnement	Saint-Jean sur Richelieu
Sophie Chagnon	Gestionnaire production	
Andr� Paquin	Repr�sentant, Service � la client�le et Logistique	Saint-Jean sur Richelieu
Marc Janes	Directeur des ventes	Saint-Jean sur Richelieu
Richard Bolduc	Ing�nieur de projet charg� de la maintenance	Saint-Jean sur Richelieu

## B: Intervenant ext rieur

Nom	Compagnie / Organisme	Position	Location
Robert Meloche	Ville de Saint-Jean sur Richelieu	Directeur des Incendies	Saint-Jean sur Richelieu



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

350, rue Sparks, Bureau 805

Ottawa ON K1R 7S8

T : 613 237-6215 F : 613 237-4061

[www.chimiecanadienne.ca](http://www.chimiecanadienne.ca)